

MARCHÉ ou ACCORD-CADRE

PRESTATIONS INTELLECTUELLES

FOURNITURES SERVICES TRAVAUX

RAPPORT DE PRESENTATION ET D'ANALYSE DES OFFRES

Pouvoir adjudicateur :	
Communauté de Communes des Hautes Vosges 16 Rue Charles de Gaulle BP 60091 88403 GERARDMER CEDEX	Tél : 03.29.27.29.04 Adresse Internet (URL) : http://cchautsvosges.fr Mail : contact@cchautsvosges.fr Profil acheteur: www.xmarches.fr
N° de marché interne : • 19/520.2.1.08	Comptable assignataire : Trésorerie de Gérardmer 5 boulevard Adolphe-Garnier BP 136 88407 Gérardmer Cedex

Objet de l'accord-cadre :
FOURNITURE DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Type de procédure	Procédure adaptée en application de l'article R2123-1 3°) du Code de la Commande Publique
Date envoi de l'avis à la publication	14 octobre 2019
Date limite de réception des offres	18 décembre 2019 – 12h00

Rapport établi par : Sandra PIERRAT
Service : Marchés Publics

1. OBJET DE LA CONSULTATION

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

FOURNITURE DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Marché global (non alloti)

Marché alloti :

L'allotissement n'est pas possible car l'accord-cadre ne permet pas l'identification de prestations distinctes et l'exécution est répartie sur un seul site.

2. ECONOMIE GENERALE DE LA CONSULTATION

→ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : **4 ans à compter du 01/07/2020**

→ Motifs de dépassement de la durée de 4 ans (*pour les accords-cadres*) : /

N° du lot	1
Code CPV	55520000-1 Services traiteur 55521000-8 Service traiteur pour ménages 55521100-9 Services de repas livrés à domicile
Nombre et objet des tranches conditionnelles prévues	/
Forme des prix	Prix unitaires révisibles
Variantes autorisées (O/N)	O
Clause sociale (O/N)	N
Clause environnementale (O/N)	O
Carte achat (O/N)	N

3. PROCEDURE DE PASSATION

→ Procédure de passation :

- Appel d'offres ouvert
 Procédure adaptée en application de l'article R2123-1 3°) du Code de la Commande Publique
 Autre : préciser

→ Motifs du recours à une procédure négociée ou à une procédure de dialogue compétitif :

/

→ Délais d'urgence :

(Préciser les délais d'urgence mis en œuvre et les motifs justifiant le recours à de tels délais.)

/

→ Instance d'attribution :

- Commission d'Appel d'Offres Conseil Communautaire

4. DEROULEMENT DE LA PROCEDURE DE PASSATION.

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation.)

PLATEFORME DEMATERIALISATION <https://www.xmarches.fr/>

Date de mise en ligne : 14/10/2019

BOAMP – Annonce n° 19-155206 publiée le 21/06/2019

JOUE – Annonce n° 2019/S 201-489545 publiée le 17/10/2019

→ Accès aux documents de la consultation sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur NON OUI

→ Réduction des délais : NON OUI

(Si oui, préciser les délais réduits mis en œuvre.)

→ Date et heure limites de réception des offres : **18/12/2019 – 12H00**

→ Délai de validité des offres : 120 jours

→ Déroulement de la consultation :

Transmission papier : 0

Téléchargements identifiés : 7

Téléchargements anonymes : 25

5. REGISTRE DU DEPOT DES OFFRES

Ordre d'arrivée	Date réception	Mode réception	N° lots	Nom du candidat	Observations
1	17/12/2019 à 16:25:08	Electronique	1	CENTRE HOSPITALIER DE GERARDMER CLAUDIUS REGAUD Siret : 26880017400016 88400 GERARDMER Mail : aurelie.belot@sante-lorraine.fr	Dépouillé le jeudi 19 décembre 2019 à 14:02:07

6. EXAMEN DE LA RECEVABILITE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DES OFFRES

Candidat	Lot (classer par n° de lot)	Déclarations, certificats et attestations*	Références et qualifications*	Pièces de l'offre*	Conforme O/N
CENTRE HOSPITALIER CLAUDIUS REGAUD	1	conforme	conforme	conforme	O

*indiquer conforme ou non conforme

Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : NON ou OUI
Voir journal des preuves d'échanges entre l'acheteur et les operateurs économiques

7. MONTANT DES OFFRES en EUROS HT.

Montant de l'offre initiale

Candidat	Lot (classer par n° de lot)	Montant € HT utilisé pour déterminer la note « prix »
CENTRE HOSPITALIER CLAUDIUS REGAUD	1	1 065 000.00 €

Montant de l'offre après négociation

→ Négociations : une audition a été programmée et des négociations ont été engagées conformément à l'article 5 du règlement de consultation. Voir PV auditions.

Candidat	Lot (classer par n° de lot)	Montant € HT utilisé pour déterminer la note « prix »
CENTRE HOSPITALIER CLAUDIUS REGAUD	1	1 057 500.00 €

8. ANALYSE DETAILLEE DES OFFRES

8.1 Critères de jugement des offres

● **La valeur technique de la proposition (25%)** appréciée au regard du mémoire explicatif global sur les dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution de l'accord-cadre. Par ordre d'importance (du plus important au moins important) :

Sous-critères	
Qualité de la prestation : <ul style="list-style-type: none">- Equilibre des menus- Composition des repas particuliers- Conseils d'un nutritionniste/diététicien- Qualité et traçabilité des produits- Conditionnement et présentation des produits / des plateaux repas	60 points
Qualification du personnel, locaux de fabrication, démarche qualité interne	20 points
Réactivité, délais de prévenance, gestion des commandes, livraison	10 points
Qualité du mémoire technique : présentation (ordre et précision des rubriques), orthographe, syntaxe	10 points

Une note sur 100 points sera attribuée. Cette note sera multipliée par 0.25 pour obtenir le nombre de points attribués pour ce critère.

● **La qualité des spécimens de plateaux repas (25%)**

Sous-critères	
Visuel	30 points
Qualité organoleptique	60 points
Pertinence de la présentation des barquettes et du plateau pour des personnes âgées	10 points

Une note sur 100 points sera attribuée. Cette note sera multipliée par 0.25 pour obtenir le nombre de points attribués pour ce critère.

● **Les performances en matière de développement durable (20%)**

Sous-critères	
Performance en matière d'approvisionnement direct des produits de l'agriculture : ce critère valorise les produits en circuits courts c'est-à-dire avec un nombre restreint d'intermédiaire entre le producteur et le client final (un intermédiaire au plus). (100 pts)	

Une note sur 100 points sera attribuée. Cette note sera multipliée par 0.2 pour obtenir le nombre de points attribués pour ce critère.

● **Le prix (30%)**

Les offres jugées anormalement basses seront écartées.

La formule retenue pour attribuer une note au montant de l'offre financière de chaque concurrent est la suivante :

$$\text{Note de l'offre étudiée} = \frac{\text{Montant de l'offre moins disante}}{\text{Montant de l'offre étudiée}} \times 100$$

Le montant de l'offre examinée est le montant « de l'ensemble des prestations » figurant dans l'acte d'engagement et dans le DQE.

Une note sur 100 points est ainsi attribuée. Cette note sera multipliée par 0.3 pour obtenir le nombre de points attribués pour ce critère.

L'offre retenue sera l'offre ayant obtenu la note sur 100 la plus élevée en cumulant l'ensemble des notes.

8.2 Méthode de notation de la valeur technique des offres

Au départ, chaque candidat se voit attribuer le nombre maximum de points. Au cours de l'analyse, des points sont soustraits lorsque les éléments attendus sont insuffisants ou absents.

OFFRE VARIANTE		Centre Hospitalier Claudius REGAUD 22 Boulevard Kelsch – B.P. 129 – 88407 GERARDMER CEDEX	
VALEUR TECHNIQUE	Nb de points max	VALEUR TECHNIQUE	
Qualité de la prestation : - Equilibre des menus - Composition des repas particuliers - Conseils d'un nutritionniste/diététicien - Qualité et traçabilité des produits - Conditionnement et présentation des produits / des plateaux repas	60 points	La commission d'élire l'absence d'indication précise sur l'origine des viandes au-delà de l'information : UE. Toutefois, le dossier complété par l'audition permet au candidat de répondre dans l'ensemble, au cahier des charges.	55
Qualification du personnel, locaux de fabrication, démarche qualité interne	20 points	Informations complètes et bien identifiées dans le mémoire.	20
Réactivité, délais de prévenance, gestion des commandes, livraison	10 points	Visiblement, le candidat est en capacité de répondre pleinement aux besoins de notre service.	10
Qualité du mémoire technique : présentation (ordre et précision des rubriques), orthographe, syntaxe	10 points	Document très bien construit	10
NOTE VALEUR TECHNIQUE		95.00	
NOTE PONDEREE VALEUR TECHNIQUE		23.75	

SPECIMENS PLATEAUX REPAS	Nb de points max	SPECIMENS PLATEAUX REPAS	
Visuel	30 points	Présentation des plats soignés et mis en valeur dans des barquettes avec "couvercle" transparent. Bémol avec les fromages industriels en emballage plastique.	25
Qualité organoleptique	60 points	Qualité des fromages industriels en emballage plastique très limitée. Dommage de retrouver des sauces en "dosettes" pas toujours bien adapté aux plats et/ou aux usagers.	50
Pertinence de la présentation des barquettes et du plateau pour des personnes âgées	10 points	R.A.S.	10
NOTE SPECIMENS PLATEAUX REPAS		85.00	
NOTE PONDEREE SPECIMENS PLATEAUX REPAS		21.25	
DEVELOPPEMENT DURABLE	Nb de points max	DEVELOPPEMENT DURABLE	
Performance en matière d'approvisionnement direct des produits de l'agriculture : ce critère valorise les produits en circuits courts c'est-à-dire avec un nombre restreint d'intermédiaire entre le producteur et le client final (un intermédiaire au plus)	100 points	La commission estime qu'à ce jour le candidat ne remplit pas les critères concernant l'approvisionnement des aliments en circuit court. En effet, seuls 3 fournisseurs sur 19 (selon listing du mémoire).	25
NOTE PONDEREE DEVELOPPEMENT DURABLE		5.00	

9. BILAN DE L'ANALYSE ET PROPOSITION DE CLASSEMENT

	CENTRE HOSPITALIER CLAUDIUS REGAUD
NOTE PONDEREE PRIX	30.00
NOTE PONDEREE VALEUR TECHNIQUE	23.75
NOTE PONDEREE SPECIMENS PLATEAUX REPAS	21.25
NOTE PONDEREE DEVELOPPEMENT DURABLE	5.00
Note totale	80.00
Classement	1

10. SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Le Président de la CC des Hautes Vosges,
Didier HOUOT